



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question au Gouvernement n° 2374

Texte de la question

FONDS SOCIAUX DE L'EDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Patrick Roy, pour le groupe socialiste.

M. Patrick Roy. Monsieur le Premier ministre, vous étiez présent hier dans un centre parisien des Restos du coeur, pour le lancement de la campagne. Vous voudriez ainsi nous faire croire que vous seriez sensible à la montée de la pauvreté. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Vous ne manquez pas d'air ! C'est vous en effet qui êtes responsables de la montée de la pauvreté. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Je veux ici dénoncer votre forfait le plus récent qui montre bien que vous pratiquez le double langage. ("*Scandaleux !*" sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.) D'un côté, devant les médias, vous versez une petite - toute petite - larme ("*Lamentable !*" sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire) sur les Restos du coeur ; mais de l'autre, vous interdisez l'accès à la cantine aux collégiens et lycéens issus de familles défavorisées.

M. Jean-Yves Le Bouillonnet. Eh oui !

M. Patrick Roy. Pour un nombre non négligeable de ces élèves, ce repas à la cantine était souvent le seul véritable repas du jour. En clair, et c'est votre décision, les élèves de France vont avoir faim. (*Rires et vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie !

M. Patrick Roy. C'est bien là la conséquence de la quasi-disparition brutale du fonds social des cantines. (*Claquements de pupitres et huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Arrêtez de vous conduire comme des gamins !

M. Patrick Roy. Eh oui, la vérité fait mal ! (*Bruits ininterrompus sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Comme nombre de collègues élus, je reçois l'appel angoissé des groupes pédagogiques, des parents d'élèves. À titre d'exemple, monsieur le Premier ministre, dans un collège de ma circonscription, ce fonds social est passé brutalement de 9 000 euros l'an dernier à 300 euros cette année. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Approbations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. Monsieur Roy, posez votre question !

M. Patrick Roy. Allez-vous revenir sur cette décision injuste ? Allez-vous permettre à tous les enfants de France de déjeuner le midi ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Protestations et claquements de pupitre sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, le ton agressif de votre intervention (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) est proportionnel à notre souci de justice sociale. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s*

communistes et républicains.)

Et je vais vous dire une chose : si vous êtes - comme je le pense - un véritable démocrate ("*Non ! Non !*" sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)...

M. Richard Mallié. Il ne l'est pas !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ...vous n'avez pas le droit, sous prétexte que vous êtes médiatisé, de dire des mensonges ! La démocratie exige la vérité ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Applaudissements sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

La vérité, monsieur le député, la voici : l'éducation nationale verse aux établissements scolaires des subventions à caractère social, appelées " fonds sociaux " et destinées aux familles nécessiteuses, aux familles qui ont des problèmes sociaux. Ces subventions doivent permettre aux enfants de déjeuner à la cantine et, le cas échéant, de participer comme les autres aux sorties scolaires.

Or, monsieur le député, d'après un rapport de la Cour des comptes, ces fonds sociaux sont parfois mal utilisés (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) et font l'objet d'une rétention par certains établissements.

M. Bernard Roman. C'est faux !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. D'ailleurs, les rapporteurs généraux de l'Assemblée nationale et du Sénat ont estimé ces réserves à 48 millions d'euros au début de l'année 2005. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Nous devons donc accomplir un effort important pour répartir ces sommes entre les établissements qui ont de vrais besoins, ce qui est toujours difficile à évaluer, et ceux qui disposent de réserves inemployées, afin qu'elles soient vraiment utilisées en faveur des familles défavorisées. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Vous avez mentionné quelques cas individuels. On m'en a signalé certains il y a huit jours. ("*Ah !*" sur les bancs du groupe socialiste.) J'ai demandé le versement immédiat des fonds pour que les élèves concernés puissent déjeuner à nouveau à la cantine. Ce versement sera effectué dans les tout prochains jours.

Cela étant je vous rappelle, monsieur le député, que, contrairement à la majorité, vous n'avez pas voté les fonds sociaux pour l'éducation nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste*). Vous n'avez donc pas de leçon à lui donner !

En tout état de cause, l'éducation nationale ne laissera jamais un enfant à la porte de la cantine ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Applaudissements sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2374

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 décembre 2005